

Dossier de candidature

Pour la rentrée 2026/2027

Section **S**portive **S**colaire

Football mixte

Elèves de 6^e / 5^e / 4^e / 3^e



A retourner dûment rempli pour le 07 mai 2026 au plus tard
Au Collège Notre Dame

Pièces jointes

- ◆ Notice de renseignements sur la Section Sportive Scolaire
- ◆ Liste des épreuves du concours
- ◆ Programme des épreuves

Pièces à compléter et à retourner

- ◆ Fiche de candidature
- ◆ Dossier scolaire
- ◆ Dossier football
- ◆ Règlement SSS

Pièces à joindre

- ◆ 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- ◆ Photocopie du 1er bulletin scolaire 2025/2026, si possible du 2^{ème} si vous l'avez reçu
- ◆ 1 photo d'identité à mettre sur le dossier scolaire (page 6)

Date du concours d'entrée à la S.S.S. Football

- ◆ Mercredi 13 mai 2026 de 8h30 à 12h (accueil possible au stade municipal Pré du Château à partir de 8h10, derrière les tribunes d'honneur du VSF)

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération... Si vous rencontrez des difficultés contactez le secrétariat du collège Notre-Dame au 02 43 60 12 40

Section Sportive Scolaire

Notice de renseignements

Objectif : Permettre une poursuite d'études (de la 6^e à la 3^e) sérieuses, tout en bénéficiant d'un entraînement sportif de haut niveau au sein d'une structure adaptée.

Scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème}

- ♦ Mêmes programmes et mêmes horaires d'enseignement
- ♦ Mêmes activités pédagogiques
- ♦ Même orientation en fin de 3^{ème}
- ♦ Même niveau de compétence à atteindre
- ♦ Même ouverture de l'école à la vie

Scolarité 6^{ème} / 5^{ème}

- ♦ LV 1 : Anglais (obligatoire)

Scolarité 4^{ème} / 3^{ème}

- ♦ LV 1 : Anglais (obligatoire)
- ♦ LV 2 : Allemand ou Espagnol

 Option Latin non possible

Football

- ♦ Un encadrement qualifié : 1 Educateur diplômé (BEF) + 1 Professeur d'EPS coordonnateur
- ♦ 2 entraînements hebdomadaires (mardi pour les 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}) + (jeudi pour les 4^{ème} et 3^{ème}) + (vendredi pour les 6^{ème} 5^{ème})
- ♦ Horaires d'entraînements adaptés : de 15h30 à 17h30 (possibilité de prendre un car à 18h ou un train)
- ♦ Des équipements de qualité : gazonné / stabilisé / Salle à proximité
- ♦ Un suivi médical à la charge de l'établissement.
- ♦ Un équipement complet : bas-short-maillot-survêtement-k-way
- ♦ Un entraînement et une compétition en club

Section Sportive Scolaire

Liste des épreuves du concours

Concours d'entrée

Le mercredi 13 mai 2026 de 8h30 à 12h

Stade municipal Pré du Château LFBd

Réunion d'information

Le jeudi 05 mars 2026 à 18h

Au Collège Notre-Dame à la Ferté-Bernard

Lieu : salle d'étude entrée, 16 rue Bourgneuf

Ouvert aux garçons et filles

De la 6^{ème} à la 3^{ème}

Licencié(e)s ou non-licencié(e)s

Dossier de candidature

A retourner au Collège Notre-Dame pour le jeudi 7 mai 2026 au plus tard

Collège Notre Dame

16, rue du Bourgneuf

72400 La Ferté-Bernard

02 43 60 12 40

Admission

Admission dossier scolaire + (Moyenne générale + appréciations)	Admission aux tests (moyenne +comportement)	= Admission définitive (Fin mai 2026)
---	--	--

Section Sportive Scolaire

Programme des épreuves

Programme de la journée

- ◆ 8h30 : rendez-vous au Stade Municipal de la Ferté-Bernard
(entrée derrière la tribune d'honneur près du club-house du VSF)
- ◆ 8h45 : 1^{ère} partie des tests
 - ✓ Jonglerie : pied droit, pied gauche, alterné et tête
 - ✓ Vitesse : 20 mètres
 - ✓ Navette : 4 X 10 mètres (parcours en L)
 - ✓ Jonglerie en mouvement
 - ✓ Parcours technique chronométré
- ◆ 10h30 : 2^{ème} partie des tests
 - ✓ Jeu réduit sans gardien
 - ✓ Jeu réduit avec des gardiens (4c4, 5c5...)
 - ✓ Match 8 c 8 (adaptation possible)
- ◆ 12h00 : fin des tests, douche possible au VSF Football
Les candidats seront ensuite à disposition des familles

A mettre dans le sac

- ◆ Apporter chaussures de football
- ◆ Short, chaussettes, protège tibia, une bouteille d'eau et une serviette
- ◆ Vêtement de pluie (K-Way) selon météo

Fiche de candidature

(A remplir par les parents ou les tuteurs de l'enfant)

Je soussigné(e).....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant.....

Demande son inscription sur la liste des candidats au concours d'entrée à la Section Sportive Scolaire Football du Collège Notre-Dame et m'engage à son intégration dans cette structure en cas d'admission définitive.

Autorise les organisateurs du concours à faire effectuer, en cas d'accident, les interventions médicales ou chirurgicales urgentes éventuellement nécessaires.

♦ Nom du candidat :

♦ Prénom :

♦ Date et lieu de naissance :

♦ Adresse complète :

.....

♦ Code postal :

♦ Ville :

♦ Domicile : Portable :

♦ Bureau : Autre (en cas d'urgence).....

♦ Adresse e-mail : @

♦ Fait à

♦ Le

Signature :

Dossier scolaire

(A remplir par l'Etablissement scolaire)

Photo

- ♦ Nom de l'élève :
- ♦ Prénom :
- ♦ Date de naissance :
- ♦ Etablissement :
PUBLIC ou PRIVE (1)
- ♦ Adresse :
- ♦ Code postal :
- ♦ Ville :
- ♦ Classe actuelle :
- ♦ Redoublant OUI ou NON (1)
- ♦ Classe(s) redoublée(s) :
- ♦ Classe envisagée :
- ♦ 6^e-5^e : Anglais obligatoire
- ♦ 4^e-3^e ALLEMAND ou ESPAGNOL (1)
- ♦ Régime scolaire envisagé EXTERNE ou DEMI-PENSION (1)

- ♦ Avis du professeur principal ou Professeur des écoles :

Nom et prénom :
.....
.....
.....Signature :

- ♦ Avis au professeur d'EPS : Nom et Prénom :

.....
.....Signature :

- ♦ Avis du chef d'établissement : M. ou Mme.....

.....
.....
.....

Signature :

Cachet de l'établissement

Rayer les mentions inutiles (1)

(Joindre obligatoirement les copies des 2 bulletins trimestriels)

Dossier football

(A remplir par les parents ou les tuteurs de l'enfant
et par l'éducateur du club)

- ♦ Nom :
- ♦ Prénom :
- ♦ Date de naissance :
- ♦ Club :
- ♦ Pied fort : Taille : cm Pointure :

- ♦ Poste principal occupé :

Gardien ☐ Défenseur ☐ Milieu ☐ Attaquant ☐

- ♦ Poste où vous aimeriez jouer :

Gardien ☐ Défenseur ☐ Milieu ☐ Attaquant ☐

- ♦ Niveau de championnat saison 2025/2026

☐ U15

☐ U13

☐ U11

Championnat Régional R1 ☐ R2 ☐

R3 ☐

Championnat Départemental 1^{ère} Div ☐

2^{ème} Div ☐

3^{ème} Div ☐

- ♦ Nom et Prénom de l'éducateur :
- ♦ Diplôme :
- ♦ Numéro de téléphone :
- ♦ Avis de l'éducateur :

.....
.....

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Valeur Technique				
Valeur Tactique				
Valeur Athlétique				
Valeur Mentale				
Assiduité à l'entraînement				

Signature de l'éducateur :

Signature du parent ou tuteur :

Règlement SSS

Objectif : Ces règles de fonctionnement ont pour but de préciser aux joueurs/joueuses et à leurs familles les conditions de travail et d'environnement permettant à chacun de réussir son projet sportif et scolaire.

Article 1 : En intégrant la structure le joueur/la joueuse s'engage à respecter le présent règlement.

Article 2 : Il ou elle devra faire preuve d'un total investissement tant au niveau scolaire que sportif.

Article 3 Les entraînements :

♦ En raison de la charge de travail, les élèves de la S.S.S. ne doivent pas s'entraîner plus de 2 fois en club en dehors des vacances scolaires sans autorisation de l'encadrement technique et pour raison exceptionnelle après demande effectuée par le club.

♦ **L'assiduité aux entraînements est une règle fondamentale. Toute absence quelle que soit la durée (absence prévue ou à caractère exceptionnelle) doit être justifiée par écrit par les parents ou tuteurs et transmise au bureau de la Vie Scolaire, au responsable terrain (M.BRETON) et/ou au responsable général de la SSS (M.FUCHS).**

♦ **Il est possible d'utiliser EcoleDirecte pour communiquer.**

♦ Infos sur les horaires :

15h25 : départ accompagné du Collège vers les installations sportives avec votre sac de sport et de cours.

17h45 : libéré sur le lieu des installations sportives

♦ Le joueur/la joueuse veillera aussi au respect des horaires. Tout retard devra être justifié dans les mêmes conditions que les absences.

♦ Les équipements remis en début d'année devront être portés par les joueurs(es) pour chaque séance et pour les manifestations telles que les compétitions SSS ou les sélections.

♦ L'éducateur responsable de la séance se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires en cas de comportement antisportif, de non-respect de l'enseignant, de ses partenaires ou des règles.

♦ Les joueurs(es) sont tenus de respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

- ✓ Ils doivent participer à la sortie et au ramassage du matériel.
- ✓ Laver les chaussures dans les espaces réservés.
- ✓ Ne pas jouer au ballon dans les locaux.

♦ Le respect de soi et des autres implique un effort dans le comportement, dans l'hygiène corporelle et personnelle.

Article 4 Le suivi médical :

♦ En cas de blessure lors de compétition du week-end, le joueur/la joueuse devra informer dès le lundi les responsables de la section.

Il ou elle devra respecter l'avis médical et la durée de l'arrêt prononcé si consultation d'un médecin.

♦ En aucun cas un joueur/une joueuse en arrêt médical ne pourra jouer avec son club tant qu'il n'aura pas repris l'entraînement avec la section et obtenu un certificat médical de reprise.

Article 5 Les stages et sélections :

♦ Les élèves de la Section Sportive Scolaire sont dans l'obligation d'être présents à une convocation du District de la Sarthe ainsi qu'aux rencontres de compétitions SSS organisées dans le cadre de l'U.G.S.E.L. (le calendrier annuel des actions techniques les concernant leur sera remis en début d'année scolaire).

♦ Ils devront se présenter avec leur tenue SSS lors de ces rassemblements.

Article 6 Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique :

♦ Les élèves de la Section Sportive Scolaire sont dans l'obligation d'être adhérents à l'U.G.S.E.L. et de répondre positivement à la demande des professeurs d'EPS lors d'une compétition (cross + athlétisme estival par équipe + championnat élite UGSEL de football pour le niveau 4^{ème}/3^{ème} et tournoi des SSS).

(Leurs participations se feront en concertation avec l'encadrement technique de la SSS)

Article 7 Valeurs éducatives et sociales :

♦ Les joueurs /les joueuses qui représentent la Section Sportive Scolaire se doivent d'avoir un comportement exemplaire et respectueux dans l'établissement scolaire et en dehors, envers les éducateurs, les professeurs, le médecin, les surveillants et l'ensemble des personnes côtoyées.

♦ Chaque élève doit être un exemple.

♦ Une fiche de règles de fonctionnement sera donnée à chaque élève en début d'année.

♦ En cas de transgression ou de manquement à ces règles, après concertation avec le chef d'établissement, il pourra être appliqué des sanctions qui pourront aller de l'exclusion temporaire au renvoi définitif de la Section Sportive Scolaire.

L'intégration du joueur dans la structure nécessite l'acceptation du présent règlement.

Le2026

à.....

Le représentant légal

Nom :

Prénom :

Signature :

Le joueur/la joueuse

Nom :

Prénom :

Signature :